

CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

L'utilisation inappropriée des tests psychologiques : Un risque pour la sécurité du public

Énoncé de position de la Société canadienne de psychologie

Préparé par le Comité des affaires professionnelles de la SCP

Reno Gandhi, PhD, R. Psych.
Lewis Leikin, PhD, C. Psych,
Graham Bean, PhD, R. Psych.
Carmen Bellows, MA, R. Psych.
Kimberly Corace PhD, C.Psych., Présidente
Karen R. Cohen, PhD, C. Psych.
Ester Cole, PhD, C. Psych.
Zarina Giannone, MA

Shelley Goodwin, PhD, R. Psych.
Kristina Gicas, Ph.D., C.Psych.
Janine Hubbard, PhD, R. Psych.
Judi Malone, PhD, R. Psych.
Samuel F. Mikail, PhD, C. Psych., ABPP
Codie Rouleau, PhD, R. Psych.
Kelly Dean Schwartz, PhD, R. Psych.
Deanne Simms, PhD, C. Psych.
Missy Teatero, PhD, C. Psych.

Approuvé par le conseil d'administration de la SCP (mai 2019)

L'utilisation inappropriée des tests psychologiques : Un risque pour la sécurité du public

L'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles physiques et mentaux sont des services de santé réglementés assujettis à l'autorité des organismes provinciaux et fédéraux. Ces dernières années, on s'inquiète de plus en plus du fait que l'utilisation sécuritaire des tests et des mesures psychologiques spécialisés dans la pratique clinique est compromise en raison de leur accessibilité accrue aux utilisateurs non qualifiés dans un marché non réglementé. La Société canadienne de psychologie (SCP) est profondément préoccupée par le fait que la disponibilité et l'utilisation des tests de diagnostic par des personnes non qualifiées mettent en danger la sécurité du public.

Les instruments cliniques permettant d'évaluer et de diagnostiquer des problèmes psychologiques et des troubles de santé associés à des composantes psychologiques sont généralement des tests propriétaires et sont distribués et vendus par des entreprises commerciales. Bien que des contrôles réglementaires stricts régissent la distribution, la vente et l'utilisation des instruments médicaux pour protéger la sécurité du public, il n'existe actuellement aucune surveillance réglementaire fédérale ou provinciale du marché des tests psychologiques.

Traditionnellement, l'industrie des tests psychologiques s'appuie sur l'autoréglementation par les entreprises commerciales pour concevoir, distribuer et vendre des instruments cliniques. La plupart des fournisseurs commerciaux limitent eux-mêmes leurs ventes en utilisant des normes ou des politiques qui destinent exclusivement la distribution et la vente de tests psychologiques aux personnes qui ont la formation et les études requises pour faire passer les tests et en interpréter les résultats. Pour ce faire, les tests et les mesures psychologiques sont classés officieusement dans l'industrie en fonction de leur degré de complexité technique et de sensibilité clinique. Cette pratique permet aux fournisseurs commerciaux de limiter la vente d'instruments complexes ou sensibles, comme les mesures du fonctionnement intellectuel et les mesures neuropsychologiques, aux membres de certaines professions désignées, habituellement des psychologues agréés, qui a une formation supplémentaire et spécialisée en administration et en interprétation de tests psychologiques.

L'autoréglementation volontaire qu'exercent les éditeurs de tests, en réservant exclusivement l'accès aux tests diagnostiques spécialisés, ainsi que leur utilisation, aux personnes qui ont la formation appropriée, fournit un faible degré de protection du public, peu cohérent de surcroît, contre les risques de préjudices pouvant résulter du mauvais usage de leurs tests par des utilisateurs non qualifiés. Cependant, on observe aujourd'hui une tendance préoccupante au Canada, selon laquelle les tests psychologiques et les outils de diagnostic sont accessibles, en raison de leur distribution à grande échelle, à des utilisateurs non qualifiés. Partout au Canada, on se plaint que des praticiens sous-qualifiés utilisent des tests et des instruments psychologiques pour diagnostiquer et traiter un large éventail de

L'UTILISATION DES TESTS PSYCHOLOGIQUES

maladies cliniques, y compris les blessures à la tête, les accidents vasculaires cérébraux, la déficience intellectuelle et l'autisme pour n'en citer que quelques-unes.

Les risques associés à l'accès non réglementé aux tests psychologiques et à une utilisation inappropriée des tests par des praticiens non qualifiés sont réels, importants et fréquents. Par exemple, dans une affaire en Colombie-Britannique, les résultats des tests administrés par un fournisseur de soins de santé non qualifié, qui avait eu accès à des tests neuropsychologiques, ont été mal interprétés et ont fait croire à tort à une lésion cérébrale, ce qui a entraîné des recommandations inappropriées et coûteuses. Dans un autre cas, les enfants ayant des besoins particuliers ont été exclus d'un traitement indispensable parce qu'un administrateur de la santé qui a obtenu des tests destinés à évaluer le développement psychologique a mal utilisé l'instrument et les scores du test pour déterminer les soins à prodiguer à ces enfants. Les tests d'intelligence et d'autres outils de diagnostic sont également utilisés régulièrement par des professionnels non réglementés par un ordre professionnel à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui entraîne des risques d'erreur de diagnostic et est susceptible de nuire aux enfants et aux familles lorsque des résultats de tests inexacts empêchent l'enfant d'avoir accès à un traitement et à une éducation spécialisés. Enfin, en Ontario, on rapporte plusieurs cas de fournisseurs non qualifiés, qui ont utilisé incorrectement des tests psychologiques, ce qui a entraîné des préjudices allant de la perte d'indemnités dans des réclamations d'accident de la route, en passant par des diagnostics erronés de troubles d'apprentissage, d'autisme et de troubles émotionnels, jusqu'à des plans de traitement médical inadéquats.

Au Canada, il y a un système de réglementation bien développé, qui approuve les instruments médicaux et veille à ce que les tests médicaux soient effectués en toute sécurité. L'utilisation des tests médicaux est réservée exclusivement à des praticiens spécialement formés et qualifiés afin de réduire le risque de préjudices résultant d'une utilisation incorrecte, d'une mauvaise interprétation des résultats et d'une erreur de diagnostic. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'outils psychologiques, un nombre croissant de fournisseurs non formés obtiennent des tests psychologiques et neuropsychologiques complexes et en interprètent les résultats en l'absence de connaissances ou de formation spécialisées.

L'utilisation sûre, valide et fiable des tests psychologiques nécessite un ensemble de connaissances spécialisées et complexes. Pour garantir l'utilisation sûre des tests psychologiques, il faut une expertise dans les domaines de la psychométrie, des statistiques avancées, des sciences cognitives et comportementales, de l'apprentissage et de la mémoire, de la personnalité et de la psychopathologie. Les tests neuropsychologiques utilisés régulièrement pour évaluer le développement de l'enfant, les blessures causées par un accident de la route, les troubles d'apprentissage, etc., nécessitent des connaissances et une formation sophistiquées en neuroanatomie, en neurologie comportementale et en neuropathologie. Les connaissances et les compétences nécessaires à l'utilisation sûre et efficace des tests psychologiques relèvent d'un domaine de spécialisation; leur apprentissage se fait par l'intermédiaire d'un programme de formation spécialisé et d'une pratique supervisée approfondie, lesquelles s'étendent sur des années. Dans le cas de la neuropsychologie, le nombre d'heures de formation en administration et en interprétation de tests est plus élevé afin de tenir compte de la relation complexe entre les tests, et le cerveau et le comportement.

L'UTILISATION DES TESTS PSYCHOLOGIQUES

La vaste utilisation des tests psychologiques dans presque tous les domaines de l'activité humaine, et leur importance dans la prise de décisions critiques, risque d'engendrer des conséquences graves lorsqu'ils sont mal utilisés par des praticiens non qualifiés. Les tests psychologiques sont des outils essentiels pour prendre des décisions en matière de traitement médical, pour déterminer l'accès aux services de santé et aux services sociaux et éducatifs, pour planifier la réadaptation à la suite d'un accident vasculaire cérébral et d'une lésion cérébrale et pour déterminer l'admissibilité aux prestations d'assurance invalidité et aux indemnisations pour les accidentés de la route. Une conséquence majeure de la mauvaise utilisation des tests psychologiques est l'erreur de diagnostic, qui compromet les soins de santé, les services éducatifs et le développement de l'enfant; les erreurs de diagnostic peuvent, en outre, engendrer de la douleur et de la souffrance et conduire à une perte économique. Le professionnel chargé des tests psychologiques doit être qualifié pour comprendre pleinement la matrice complexe qu'est une mesure psychologique. La complexité des situations et les types de décisions critiques qui reposent sur les tests psychologiques ne laissent aucune place aux utilisateurs non qualifiés.

Il est généralement admis que l'évaluation de la santé et l'établissement de diagnostics sont complexes et nécessitent des mesures de protection. L'évaluation de la santé psychologique n'en est pas moins complexe, mais les mesures de protection relatives à l'accès aux appareils de test et à leur utilisation prennent plus de temps à se développer. La SCP appuie le principe selon lequel il doit y avoir un processus servant à établir des mesures de protection concernant l'accès et l'utilisation de tests psychologiques complexes. La SCP est également d'avis que les tests psychologiques ne devraient être vendus qu'aux acheteurs qui sont autorisés à exercer la profession de psychologue dans leur province ou leur territoire et qui portent le titre de psychologue. Enfin, la SCP croit que les fournisseurs commerciaux et les distributeurs de tests psychologiques devraient être assujettis à des règlements qui contrôlent la vente et la distribution aux utilisateurs qualifiés seulement. Nous demandons aux corps législatifs et aux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux d'examiner davantage cette question afin d'évaluer des mécanismes supplémentaires pour assurer la santé et la sécurité du public.